

# L'espace, nouvelle arène géopolitique

*Quelles ambitions spatiales pour l'Europe et la France ?*



CERCLE ORION

**Dans une Europe marquée par la guerre en Ukraine et qui rappelle la nécessité des besoins militaires conventionnels (munitions, blindés, missiles antiaériens, avions de chasse), plusieurs pays européens seraient en passe de reléguer au second plan les domaines nouveaux comme l'espace et le cyberspace. Ce serait une erreur fondamentale. Il faut absolument poursuivre l'effort initié, améliorer la posture stratégique de l'Europe et devenir une puissance spatiale plus affirmée.**

## AXE PHARE "SOVERAINETE & PUISSANCE"

Par Serge BALMA

### Souveraineté spatiale : une Europe en repositionnement dans le concert des grandes nations

Les technologies spatiales sont au cœur de tous les défis : changement climatique, transition numérique, émergence des start-ups dans le domaine spatial ou encore montée en puissance d'acteurs privés dans les domaines de l'*IoT* (Internet des Objets), du *broadband* par satellite (Internet haut débit), de l'Observation de la Terre et des services et systèmes de lancement. En effet, depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle, le *New Space*, ou la privatisation du secteur spatial par les autorités américaines, se fait de plus en plus important. Il vient changer la physionomie de l'espace traditionnel en apportant des innovations de rupture, ce qui représente un véritable challenge pour l'Union Européenne, encore au second plan en termes de nouvelles technologies.

Le *New Space* constitue alors une révolution américaine majeure et un enjeu de taille pour l'UE. S'il est trop tôt pour parler aujourd'hui de « *New Space européen* », l'Europe semble vouloir à l'avenir concurrencer sérieusement les Etats Unis sur ce domaine. En effet, chaque année de nouvelles start-ups européennes sont créées, se montrant à la pointe de l'innovation.

Si l'espace engage la recherche, le développement et l'innovation, il touche également aux enjeux de sécurité et de défense, composantes principales de la souveraineté nationale. Toutes les grandes puissances spatiales (Etats-Unis, Russie, Chine, Japon, Inde) se sont dotées de capacités nationales militaires dans le domaine de l'observation, des télécommunications et de la navigation par satellites.

L'Union Européenne et de nombreux pays en Europe ont enfin intégré le besoin de connaissance des activités spatiales à des fins de défense et de sécurité. Des initiatives sont prises pour se doter de moyens d'action dans l'espace à court ou moyen terme, gage de la souveraineté européenne en matière de sécurité et de défense.

### Commandement de l'Espace : la France veut disposer d'une défense spatiale renforcée

L'espace est aussi depuis quelques années, sujet à de nouvelles tensions, les relations entre les acteurs sont complexes et les menaces plus importantes. Pour faire face à ces menaces, des commandements hybrides regroupant le spatial et la défense ont vu le jour afin de préserver les intérêts stratégiques des nations les plus avancées. La France s'est très tôt engagée dans l'utilisation de l'espace à des fins militaires. Elle s'est dotée, seule ou en coopération, de satellites d'observation, d'écoute et de télécommunications sécurisées.

Créé par arrêté le 3 septembre 2019, le Commandement De l'Espace (CDE) succède au Commandement interarmées de l'espace (CIE). Son objectif est de rassembler, au sein d'un unique grand commandement de l'armée de l'Air, la majorité des acteurs experts du domaine spatial militaire.

Le CDE incarne l'ambition politique française d'ancrer sa souveraineté en disposant d'une défense spatiale renforcée, et d'une autonomie stratégique spatiale. Il fédère l'expression des besoins opérationnels et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies d'acquisition des capacités spatiales, en particulier dans la conduite des programmes avec la Direction Générale de l'Armement (DGA) et le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES).

Il propose à l'État-major des armées (EMA) les modes d'actions pour préserver les capacités spatiales françaises et est également chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les nombreuses coopérations européennes, internationales et multilatérales dans ce domaine.

### Le plan BRETON de constellation satellitaire ou la réponse de l'UE face à Starlink et Kuiper

Après des mois de négociations, l'Union Européenne va lancer son programme de connectivité sécurisée par satellites. Baptisée IRIS pour « *infrastructure de résilience et d'interconnexion sécurisée par satellite* ».

», la constellation a pour ambition d'établir un système souverain de connectivité spatiale pour la fourniture de services de communication gouvernementaux par satellites sécurisés et autonomes. Son usage sera consacré aux gouvernements afin de soutenir la protection des infrastructures critiques, la surveillance des frontières et la gestion des crises. En outre, IRIS permettra au secteur privé de fournir des services commerciaux afin de faciliter la poursuite du développement d'une connectivité à haut débit à l'échelle mondiale, en couvrant les zones éloignées et non connectées (zones blanches).

Par ce projet, l'UE investit donc dans sa souveraineté, renforce le rôle de l'Europe en tant que véritable puissance spatiale et apporte une réponse forte à Space X et son réseau STARLINK ou encore Amazon et son projet KUIPER. S'il s'agit certes à la base d'un investissement privé, il ne faut pas occulter la perspective de la commande publique qui, dans le cas de STARLINK, émane d'une part de la Défense américaine, mais aussi de la *Federal Communications Commission* (FCC) dont l'objectif est de diminuer la fracture numérique.

Estimé à 6 milliards d'euros, l'ambitieux programme sera porté et financé par un partenariat public/privé (PPP). La contribution de l'UE s'élève à 2,4 milliards d'euros. Le reste du budget proviendra du secteur privé et d'autres sources du secteur public telles que l'Agence Spatiale Européenne et les 27 Etats membres de l'UE.

Sur le plan technologique, la constellation sera composée d'une flotte de quelques centaines de satellites en orbite terrestre basse. IRIS devrait bénéficier de technologies de pointe comme le cryptage quantique et sera dotée de protections contre les cyberattaques.

Ainsi, après Galileo (le GPS européen) et Copernicus (surveillance de la Terre et étude du climat), IRIS constitue le troisième pilier du développement spatial européen. Ce projet mobilisera les grandes industries spatiales européennes. Parmi elles, la France devrait être particulièrement bien représentée, avec des noms comme Eutelsat Communications, Arianespace et Thales Alenia

Space qui sont attendus dès les premiers appels d'offres, qui débiteront au deuxième trimestre 2023. En outre, IRIS sera un levier pour mettre en avant les pépites du *New Space* en consacrant 30 % de la conception de l'infrastructure aux start-ups et PME. ■

## Nos recommandations

*Pour ancrer la souveraineté spatiale de l'Europe*

### **La promotion du partage des capacités spatiales entre Européens**

C'est en favorisant le partage des capacités spatiales entre Européens que nous donnerons un exemple concret de notre volonté de forger une identité européenne en matière de sécurité et de défense.

### **La nécessité d'une réglementation européenne de l'espace**

Avoir une réglementation commune à l'échelle européenne apparaît en effet essentielle à l'heure où chaque État membre peut décider comme il le souhaite de gérer l'espace.